



comment savoir si j'ai eu des pv ?

Par **darlintown**, le **10/10/2011** à **14:47**

Bonjour,

j'étais mal garée il y a 2 semaines (simplement le long d'un trottoir, sans que ça gêne mais pas autorisé). Une voisine m'a prévenue que j'avais des PV sur mon pare-brise, mais quand je suis venue déplacer le véhicule il n'y avait rien : Après de qui puis-je vérifier, éventuellement payer avant que ça se transforme en majorations + complications ?

A St Denis c'est la police municipale qui verbalise, ils n'ont rien pu me dire. la nationale dit que c'est n'est pas eux qui ont le fichier... A quelle adresse faut-il écrire ? à quelle porte frapper ?

Merci de votre aide !

darlintown

Par **razor2**, le **10/10/2011** à **16:03**

Bonjour, malheureusement, il n'y a rien à faire à part attendre...

Si un plaisantin vous a enlevé les avis de contravention, vous recevrez en effet les amendes majorées. Votre voisine a pu aussi se tromper...